



ÉCOLE SECONDAIRE D'AMOS



PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle des parents
de l'école secondaire d'Amos
le mercredi 16 septembre 2020
à la cafétéria du pavillon La Forêt
à 19 heures

Sont présents les dix parents suivants :

Mme Martine Bellisle
Mme Jennie Desmarais
M. Joseph Eid
M. Mathieu Gnocchini
Mme Annick Gravel

Mme Julie Lefebvre
Mme Manon Morissette
M. Réjean Paquette
Mme Cynthia Pelletier
M. Marco Prévost

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le directeur, Alain Albert, souhaite la bienvenue à tous et toutes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

AG1-2021 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Pelletier QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre 2019

AG2-2021 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre 2019 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Information et échanges

M. Albert présente l'organisation scolaire des deux pavillons de l'école secondaire d'Amos (population et services complémentaires).

M. Albert spécifie que le rapport annuel n'est pas terminé et qu'il doit être déposé d'ici au 30 septembre. Il sera d'ailleurs envoyé à tous les parents dès que ce sera possible.

Les trois valeurs de l'école secondaire d'Amos sont dites. Monsieur Albert précise que le projet éducatif devrait être terminé à la fin de l'année 2020-2021.

Les règles d'obtention du diplôme d'études secondaires sont présentées à l'ensemble des parents présents.

La réalité de la mise en place des périodes de récupération est expliquée. Il y en aura éventuellement selon les conditions de la situation actuelle.

Le système d'absences des deux établissements est expliqué également ainsi que les principales règles de conduite et de sécurité.

5. Élections au conseil d'établissement

5.1 Information

M. Albert informe l'assemblée que le conseil d'établissement est composé de vingt personnes dont huit parents, six membres du personnel enseignant, un membre du personnel de soutien, un membre des professionnels, deux élèves et deux représentants de la communauté. Cette année, six sièges sont disponibles pour les parents.

5.2 Présidence et secrétariat d'élection

AG3-2021 IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Paquette QUE M. Alain Albert soit président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG4-2021 IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Paquette QUE Mme Line Gagnon soit secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. Élection des parents

AG5-2021 IL EST PROPOSÉ par M. Mathieu Gnocchini QUE les personnes suivantes fassent partie du conseil d'établissement : M. Joseph Eid (1 an), Mme Annick Gravel (2 ans), Mme Caroline Jolicoeur (1 an), Mme Janis Lafrance (1 an), M. Réjean Paquette (2 ans), Mme Cynthia Pelletier (1 an) et M. Stéphane Saulter (1 an). Mme Manon Morissette et M. Marco Prévost y siègeront en tant que membres de la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. Élection au comité de parents

AG6-2021 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE M. Stéphane Saulter soit nommé délégué au comité de parents pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG7-2021 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE le substitut au comité de parents soit nommé lors de la première réunion du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Organisme de participation des parents

AG8-2021 IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Paquette QU'il n'y ait pas d'organisme de participation des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 CC-EHDAA

M. Albert mentionne que la première réunion du comité EHDAA aura lieu le 5 octobre prochain à 19 heures.

6. Autres sujets

Des précisions sont apportées concernant le projet de réfection de la piscine. M. Albert répond aux questions de l'auditoire.

7. Levée de l'assemblée

AG9-2021 IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Pelletier QUE cette assemblée soit levée à 20 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alain Albert,
Président d'élection

Line Gagnon,
Secrétaire d'élection